PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

La mise en œuvre des Obligations Légales de Débroussaillement (OLD)

dans le Gard

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

Sommaire :

- le risque incendie dans le Gard
- pourquoi débroussailler ?
- comment débroussailler ?

→ un dispositif qui a fait ses preuves

- où débroussailler ?
- qui débroussaille quoi ?
- quand débroussailler ?

- le contrôle des OLD

Crédits photo : DDTM 34 / DDTM 30

Illustrations : Marc Clopez, DDTM 34

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

- le risque incendie dans le Gard

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

Depuis l'après-guerre...

Accroissement des surfaces urbanisées

+

Extension des zones combustibles

déprise agricole

taux de boisement de 50% aujourd'hui contre 25% en 1950

+

Augmentation de la sécheresse

réchauffement climatique

=

Aggravation du risque incendie

Office National des Forêts

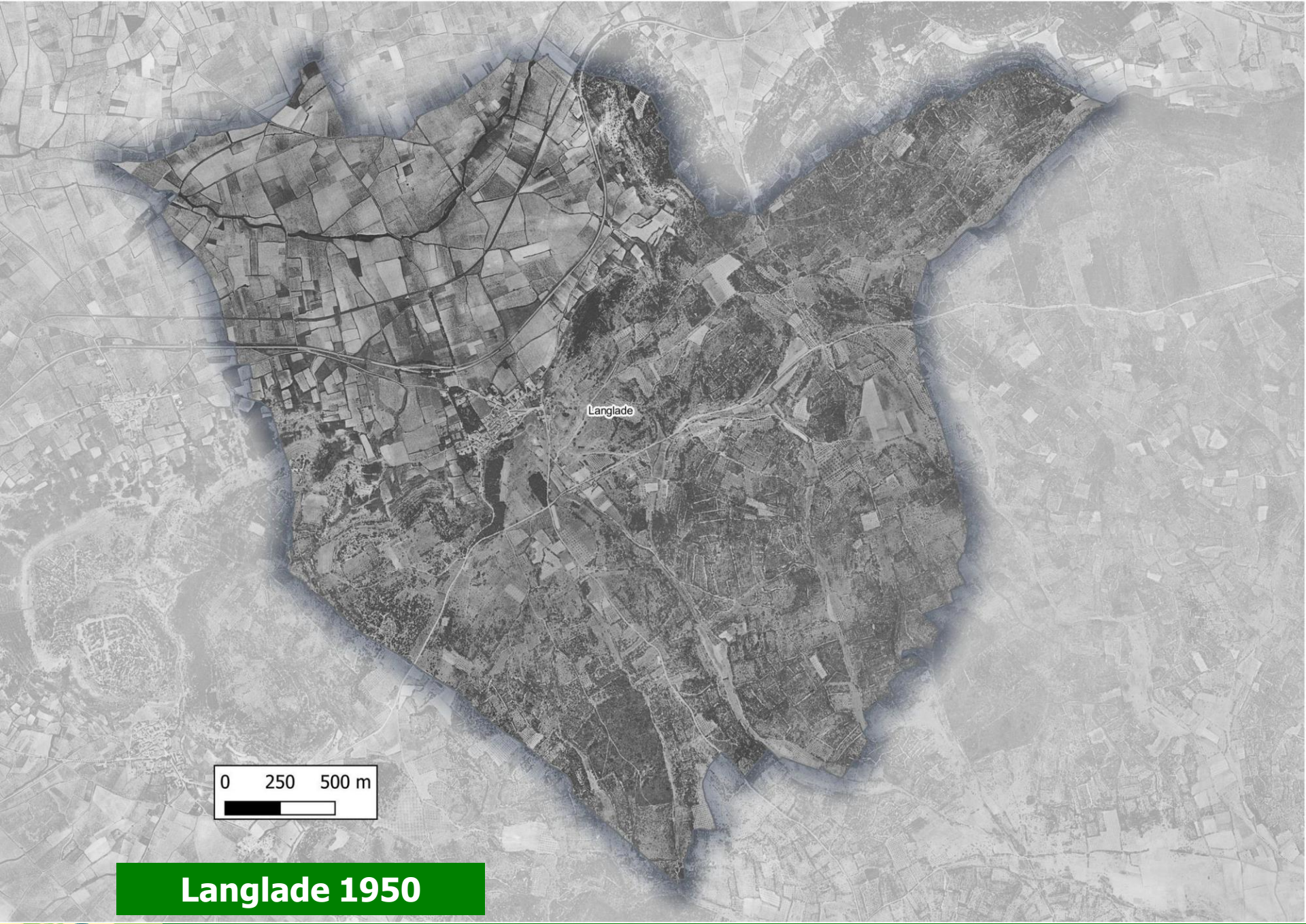

Langlade 1950

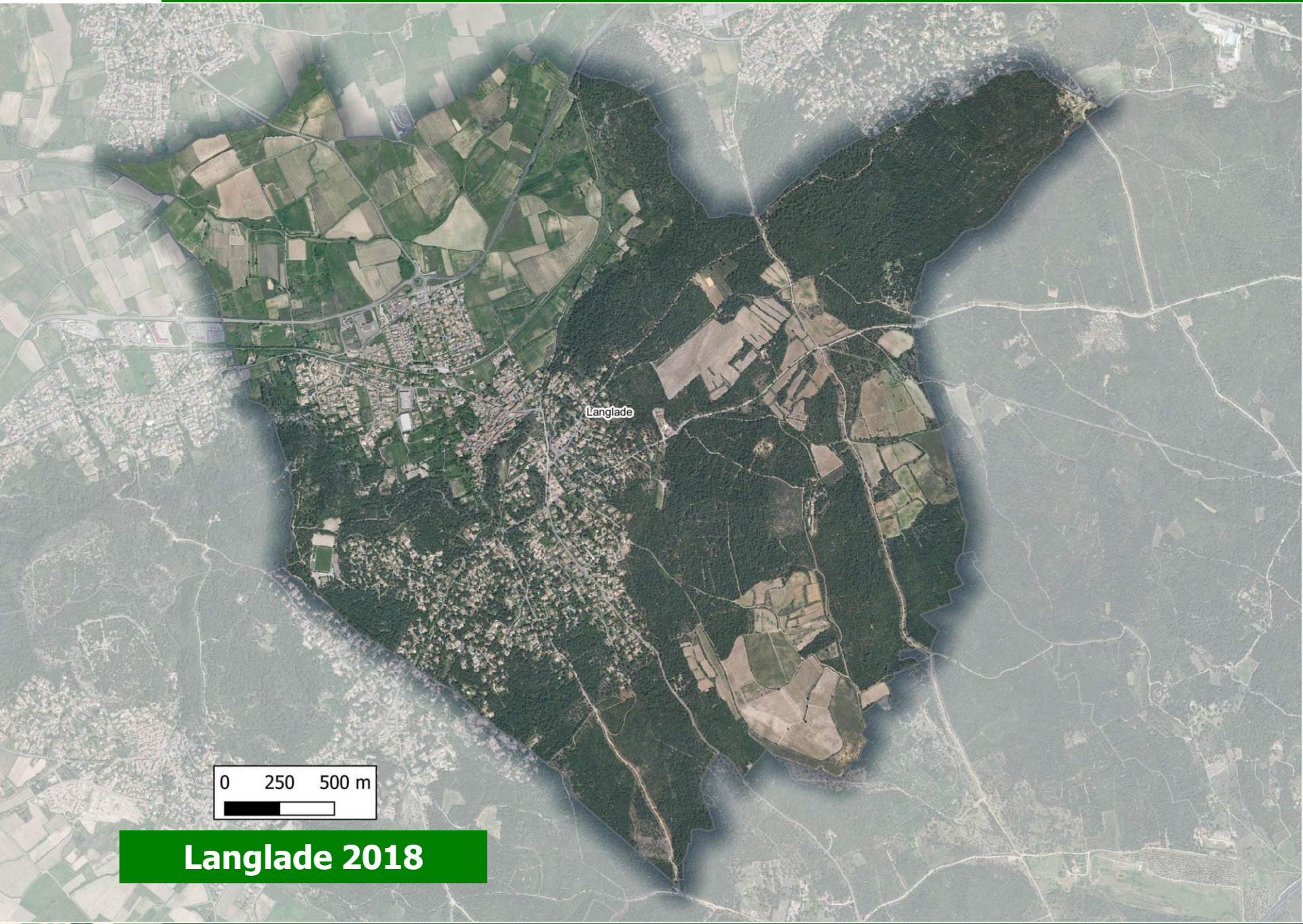

Langlade 2018

Carte des feux

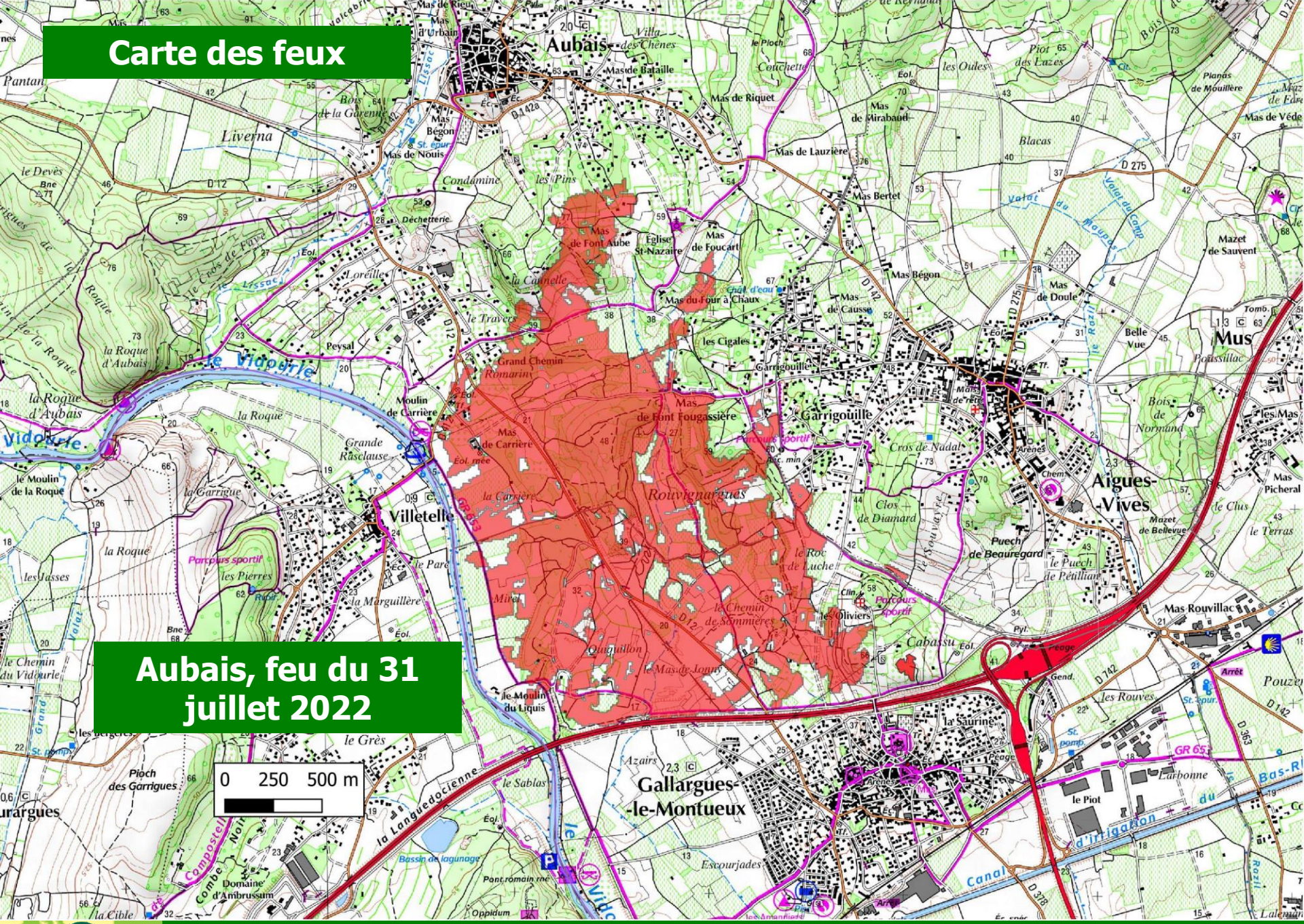

Aubais, feu du 31 juillet 2022

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

Pour les communes, sur la période 2010-2023 :

Nb d'incendies	188 (21708sur le Gard)
Surface brûlée (en ha)	**62.41** (3862.72 sur le Gard) **1 Feu de 51 hectares en 2023**

Source : Prométhée

Office National des Forêts

OLD – Commune (Gard)

2 arrêtés préfectoraux pour prévenir ce risque

COMBURANT
(oxygène de l'air)

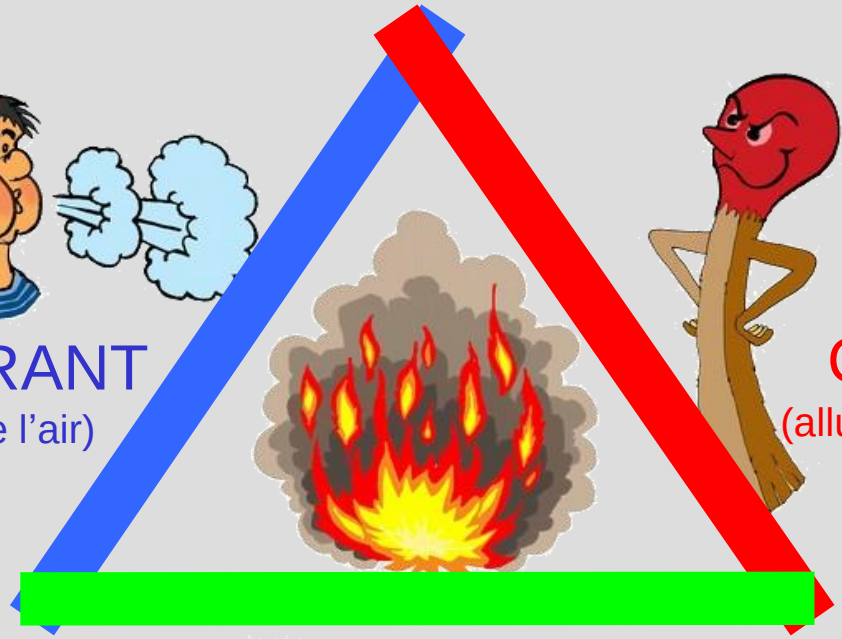

CHALEUR
(allumette, étincelle…)

→ Arrêtés **EMPLOI DU FEU** (août 2012) et **INTERDICTION TRAVAUX** (juin 2020)

→ Arrêté **OLD** (janvier 2013)

COMBUSTIBLE
(végétation, ce qui peut brûler)

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

- pourquoi débroussailler ?

Office National des Forêts

OLD – Commune (Gard)

Le débroussaillement permet de :

- diminuer l'intensité du feu
- freiner sa propagation

En vue de :

- faciliter l'intervention des pompiers
- vous protéger, vous et vos biens, ainsi que la forêt

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

Propagation d'un feu dans un espace non débroussaillé

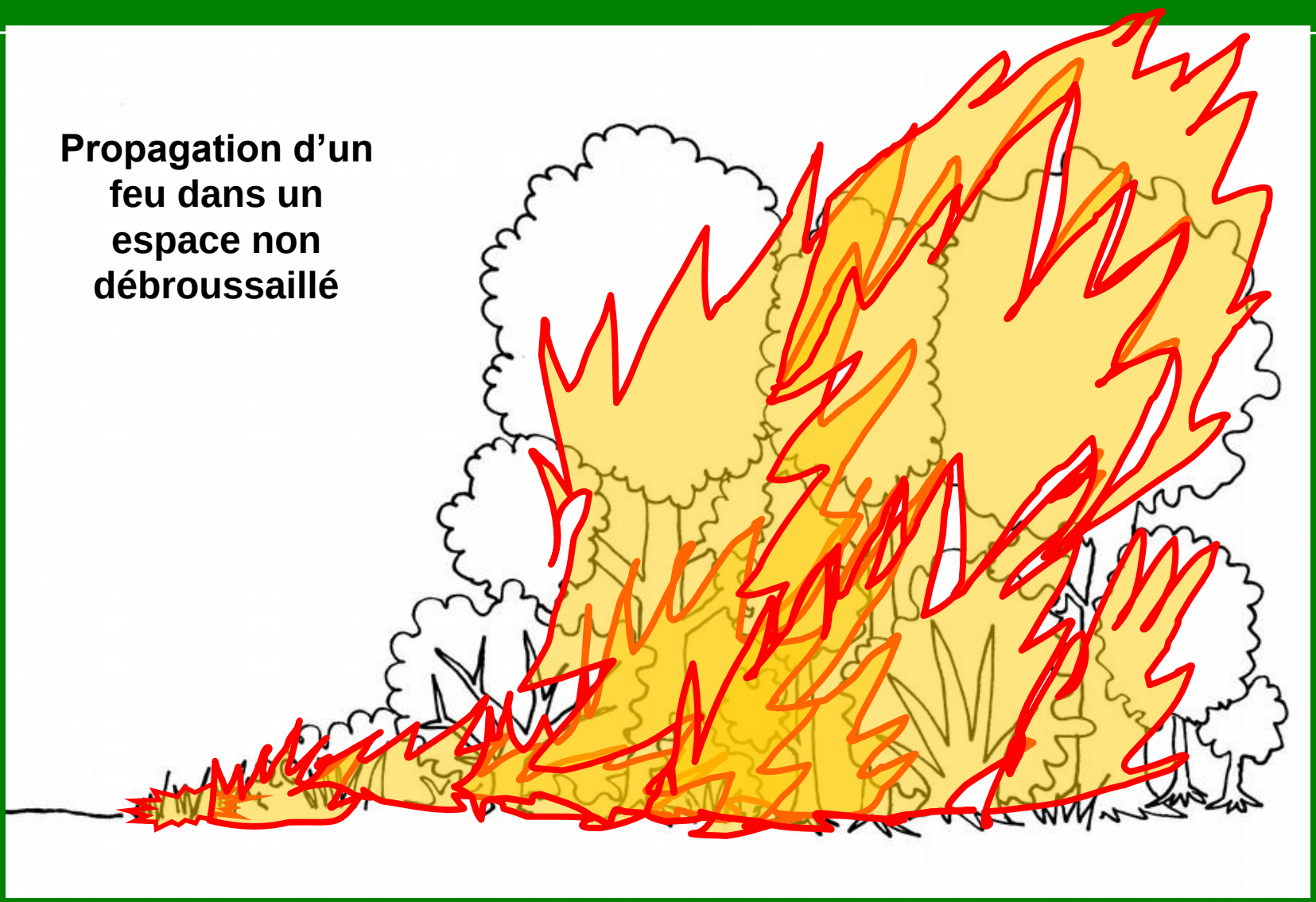

Les herbes et broussailles propagent le feu aux cimes des arbres.

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

Créer une discontinuité entre l'herbe et les cimes

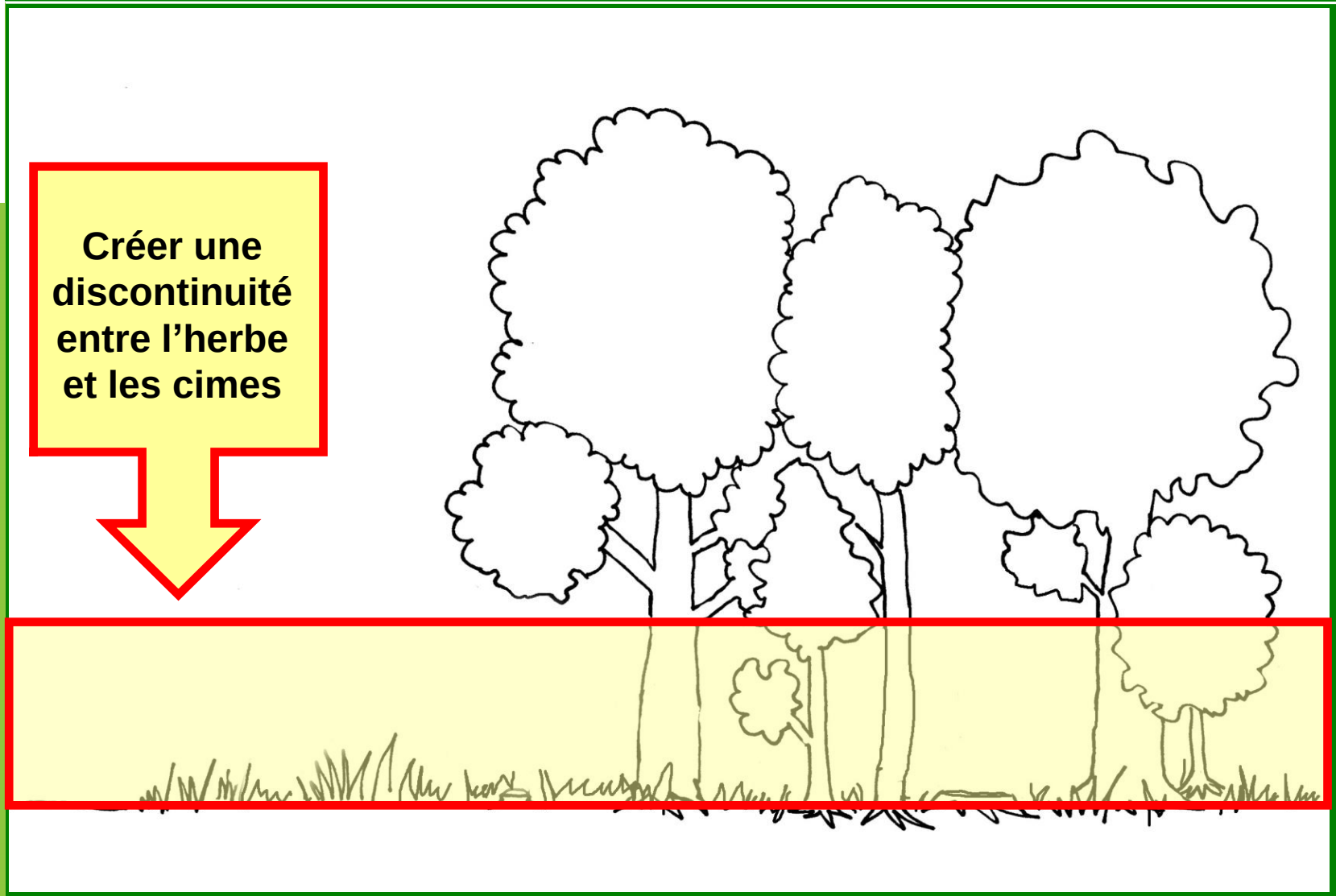

Pour ralentir la progression du feu et diminuer son intensité

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

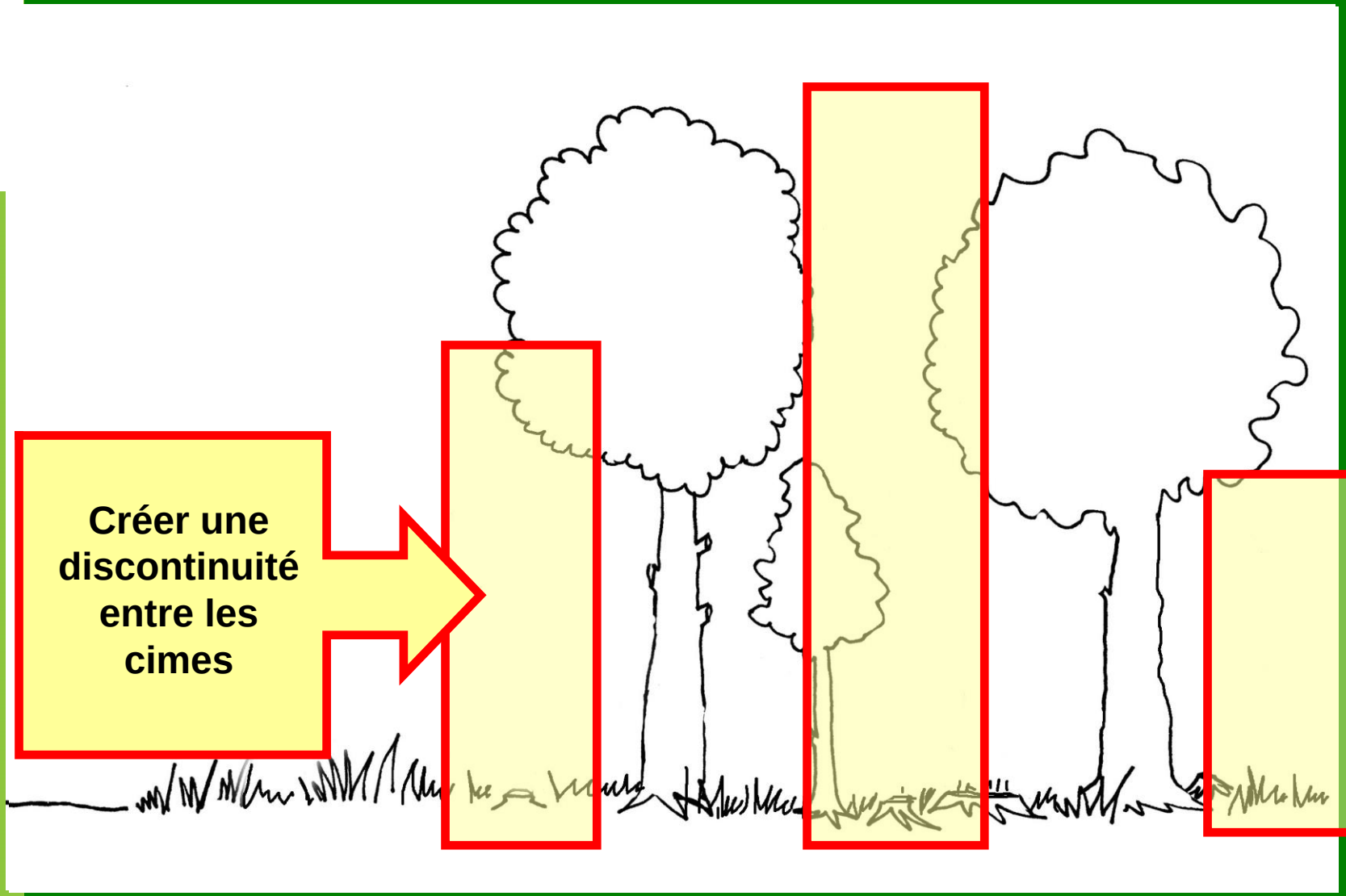

Pour ralentir la progression du feu et diminuer son intensité

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

Propagation d'un feu dans un espace débroussaillé

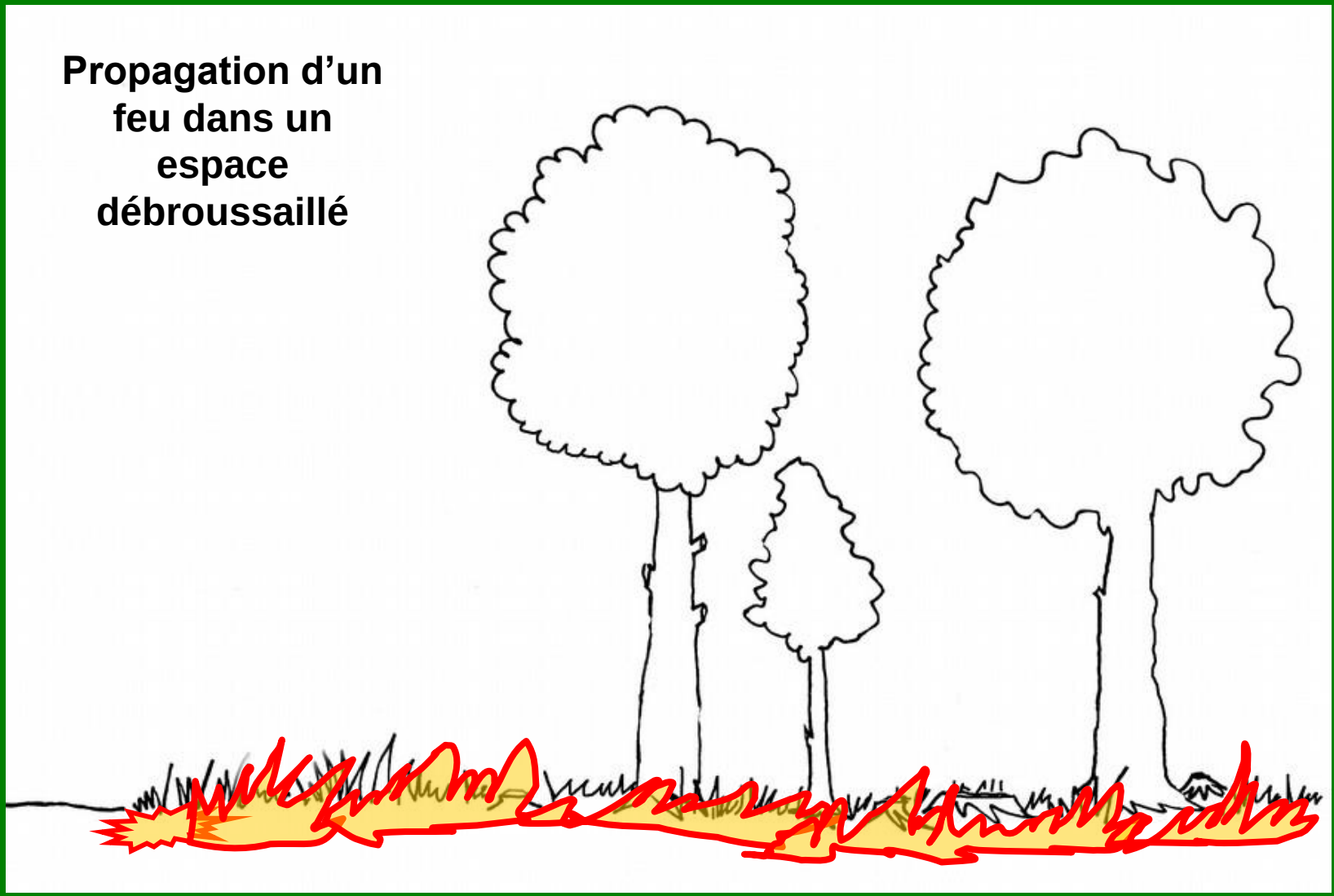

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

Grabels

Office National des Forêts

OLD – Commune (Gard)

- comment débroussailler ?

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

1. Coupe et élimination de la végétation basse

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

2. Coupe et élimination des arbres et arbustes en densité excessive (éclaircie)

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

3. Coupe et élimination des végétaux proches des constructions et des voies d'accès privées

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

4. Élagage de la base des arbres conservés

sur 1/3 de leur hauteur, sans pour autant excéder 2 mètres

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

5. Élimination de tous les rémanents par évacuation en déchetterie, broyage ou incinération*

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

*Dérogation possible pour l'incinération des branchages issus du débroussaillement **dans le cadre strict des OLD**

(arrêté du 31 août 2012 relatif à l'emploi du feu)

→ Brûlage interdit du 15 juin au 15 septembre
→ Déclaration à faire en mairie du 1er février au 14 juin
→ Consignes de sécurité à respecter

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

Vue de dessus d'un débroussaillement

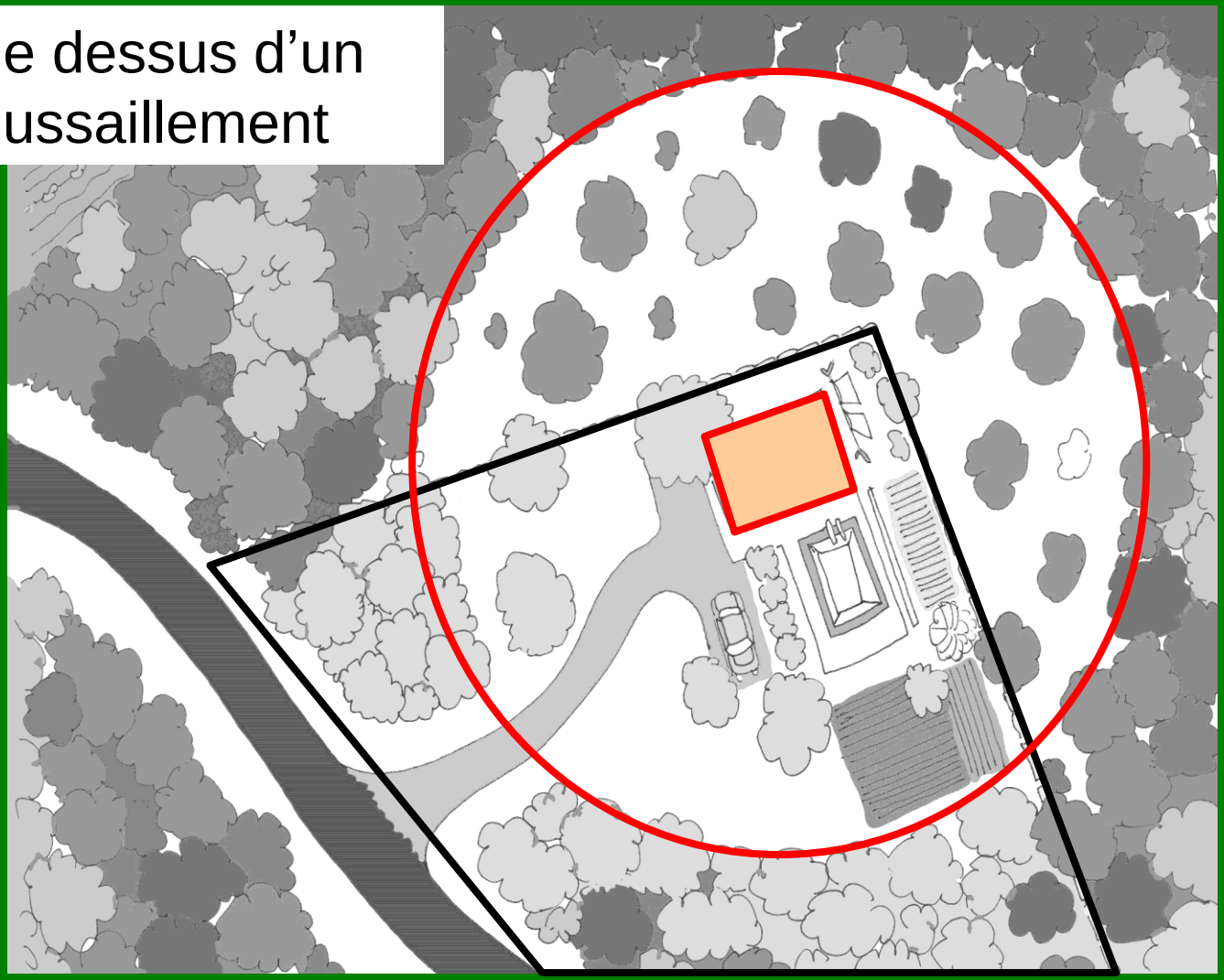

Bande de 50m autour des constructions

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

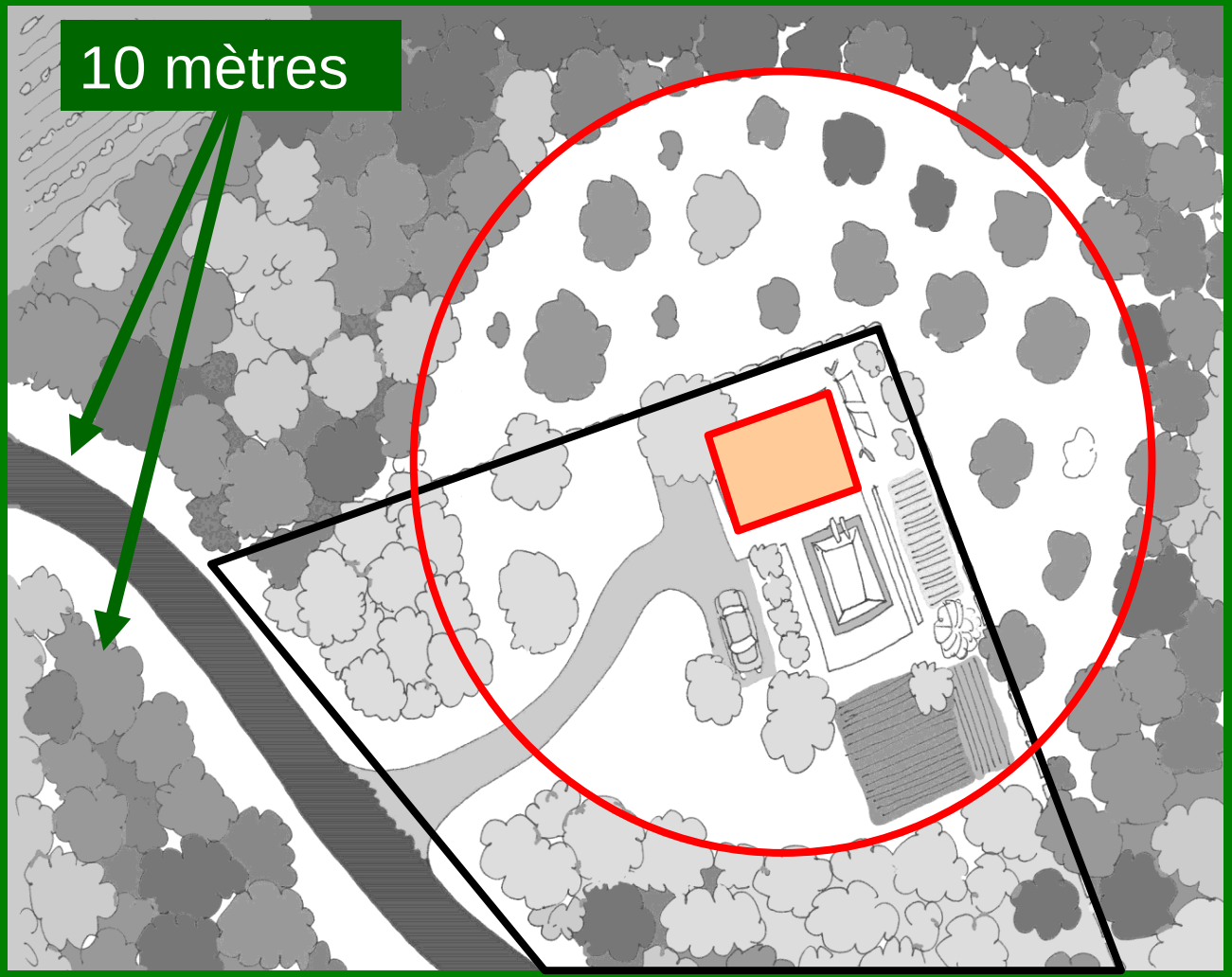

10m de part et d'autre des voies de circulation publiques (à la charge du propriétaire de l'infrastructure)

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

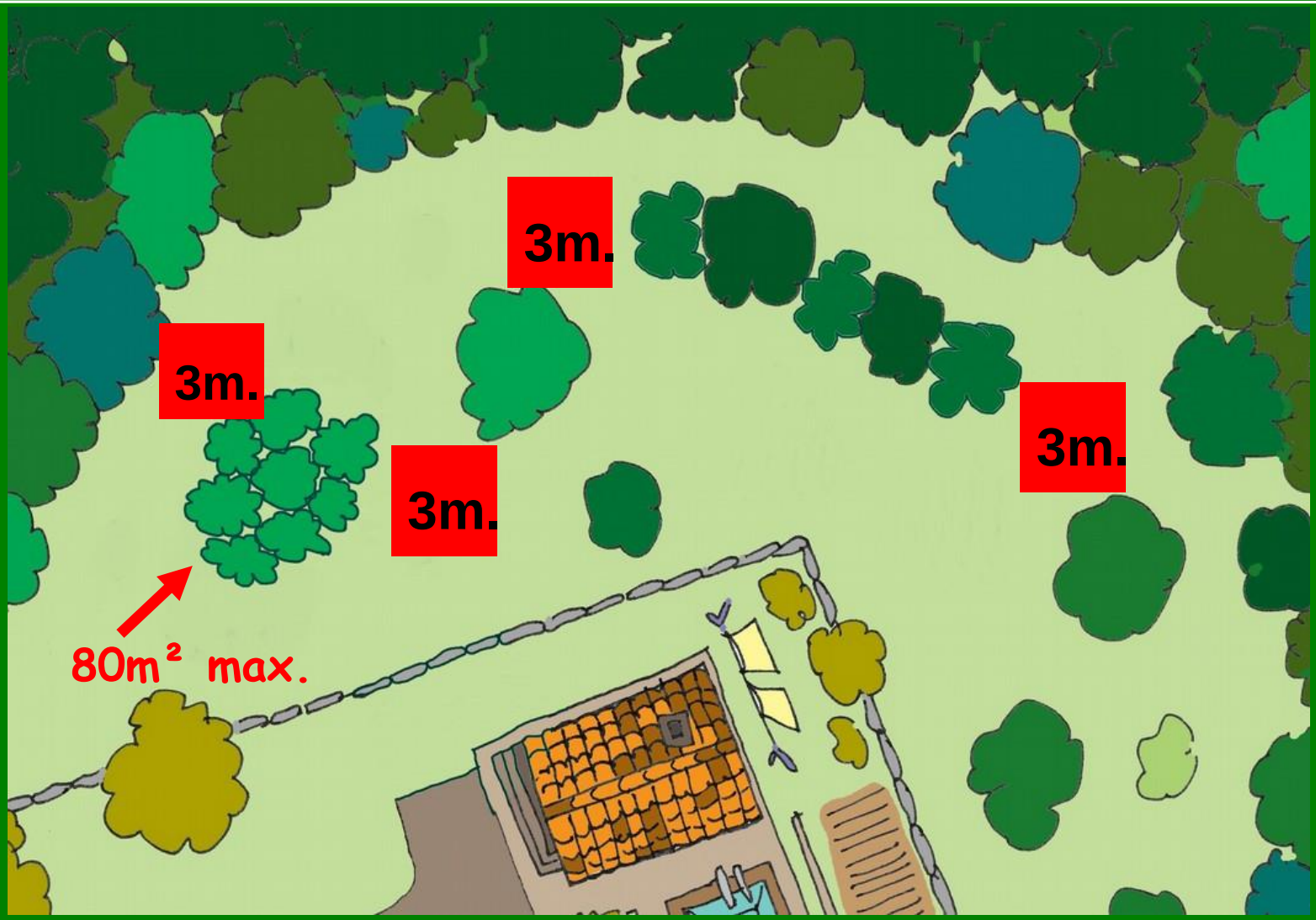

Conservation possible de bouquets d'arbres isolés (80m²) et de haies isolées

Office National des Forêts

DÉBROUSSAILLER C'EST MAINTENANT……..
CET ÉTÉ IL SERA TROP TARD!

ORGANISATION DES MISSIONS DU SDIS
(cadre général)

1 - PROTECTION DES PERSONNES
(confinement, mise en sécurité, évacuation)

2 - PROTECTION DES BIENS ET DE L'ENVIRONNEMENT

SECURITE DES INTERVENANTS

MOYENS PRÉVENTO-CURATIFS DEPARTEMENTAUX

Soit par jour 20 camions, 1 avion, 1 hélicoptère et 150 sapeurs-pompiers sur le terrain

MOYENS PRÉVENTO-CURATIFS NATIONAUX

MOYENS AERIENS

COLONNES DE RENFORT EXTRA DEPARTEMENTALES

CHIFFRES 2022

1743 feux de végétation
dont 114 en feux de forets qui ont brûlé 2037 ha.

Cela représente **125 619** hommes/heures de lutte

Les 2 Hélicoptères bombardiers d’eau ont été engagés sur 202 feux et réalisé près de 1000 largages.

La saison 2022 a représenté 61 jours de dispositif préventif.

Carte des feux en 2022: 114 feux de forêt sur un total de 1743 feux

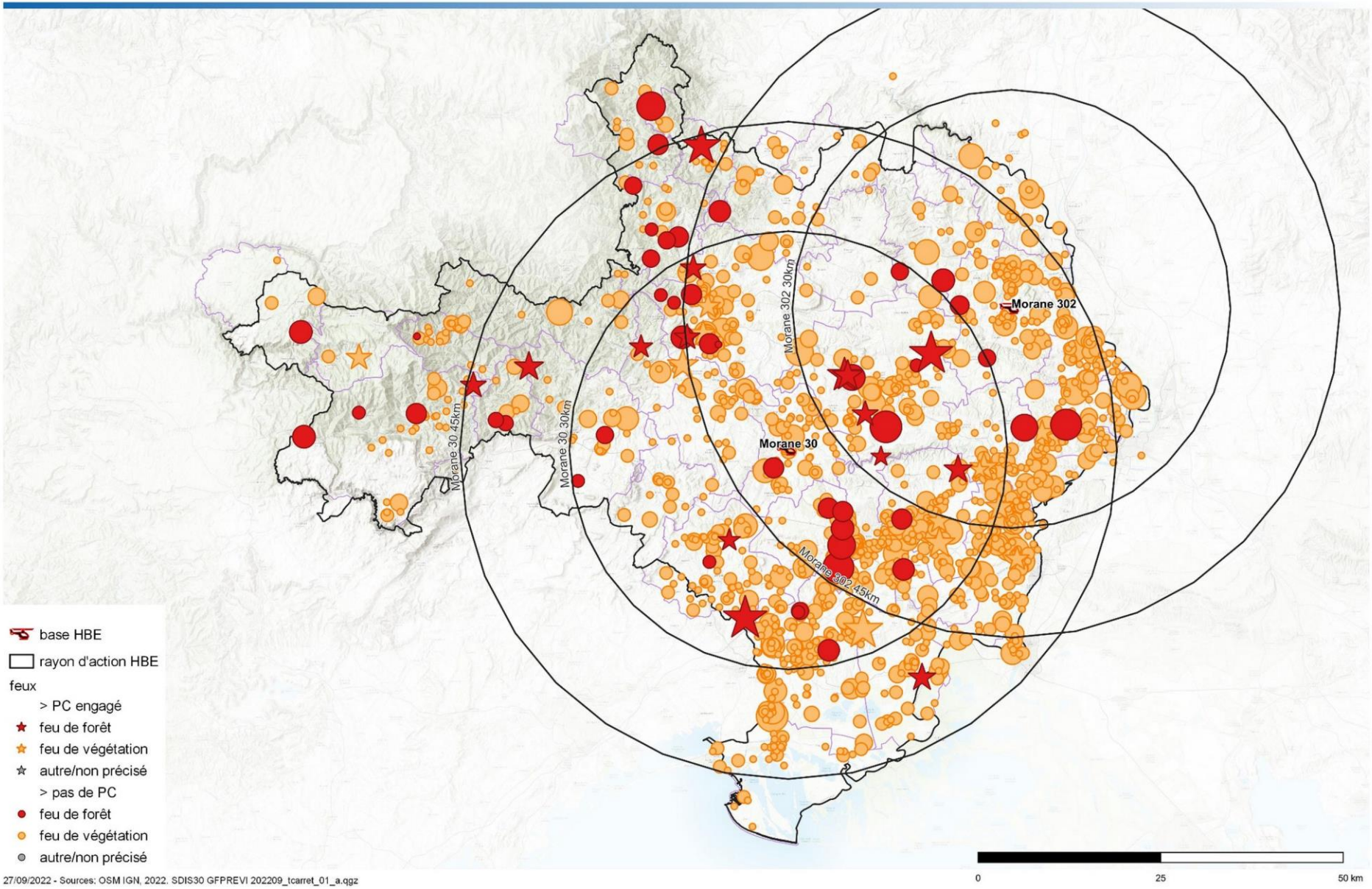

27/09/2022 - Sources: OSM IGN, 2022. SDIS30 GFPREVI 202209_tcarret_01_a.qgz

7 juillet 2022

32 Feux

Dont 25 entre 11h13 et 18h23

1113-1119-1122-1124-1125 (5 en 12 mn, 1 toutes les 2mn30)

- 1113 GENERAC (126 ha)
- 1125 ARPAILLARGUES (4 ha)

1248-1249-1307-1307-1334-1409 (6 en 1h15, 1 toutes les 8 mn)

- 1409 MONTFRIN (12 ha)

1601-1603-1611-1616-1638-1648-1656-1658-1706-1710-1753-1801-1806-1811-1823 (15 en 1h43,1 toutes les 9 mn)

- 1611 ANDUZE (2 ha)
- 1648 BORDEZAC (540 ha)
- 1801 NIMES (1 ha)

7/07 16h48 BORDEZAC T+18 mn

EXEMPLES DE SITUATIONS FAVORABLES POUR LES SECOURS

Discontinuité végétale

Distance respectée

Accès dégagé

EXEMPLES DE SITUATIONS DEFAVORABLES POUR LES SECOURS

DEBROUSSAILLEMENT INEXISTANT

DEBROUSSAILLEMENT PARTIEL

NON RESPECT DES DISTANCES

EXEMPLES DE SITUATIONS DEFAVORABLES POUR LES SECOURS

EN RÉSUMÉ

AVANTAGES ET PLUS-VALUE DES O.L.D.

- PROTÉGER EFFICACEMENT LES PERSONNES ET LES BIENS («protection passive»)
- ASSURER LA SÉCURITÉ DES INTERVENANTS
- LIBÉRER DES ENGINS et DES HOMMES POUR ENGAGER DES ACTIONS DE LUTTE EFFICACES
- FACILITER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE

ATTENTION :

- Si absence de débroussaillement,
- Si absence des garanties de sécurité
- Si niveau de risque trop important lors de l'engagement des secours :

Tous les biens menacés ne pourront pas être systématiquement défendus et préservés !

CONCLUSIONS :

- VOUS ETES LES PREMIERS RESPONSABLES DE VOTRE SECURITE ET CELLE DE VOS BIENS.
- VOUS ETES DES ACTEURS INCONTOURNABLES DANS LA LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORETS PAR L'APPLICATION DES MESURES DE DEBROUSSAILLEMENT.

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

- où débroussailler ?

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

Les zones exposées sont situées **à l'intérieur et dans les 200m autour de massifs de plus de 4ha de :**

Bois
Forêt
Landes
Maquis et Garrigues
Plantations et reboisements

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

Bois, forêt

Garrigues, maquis

Landes

Plantations, reboisements

Office National des Forêts

PRÉFÈTE
DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction
départementale
des territoires
et de la mer

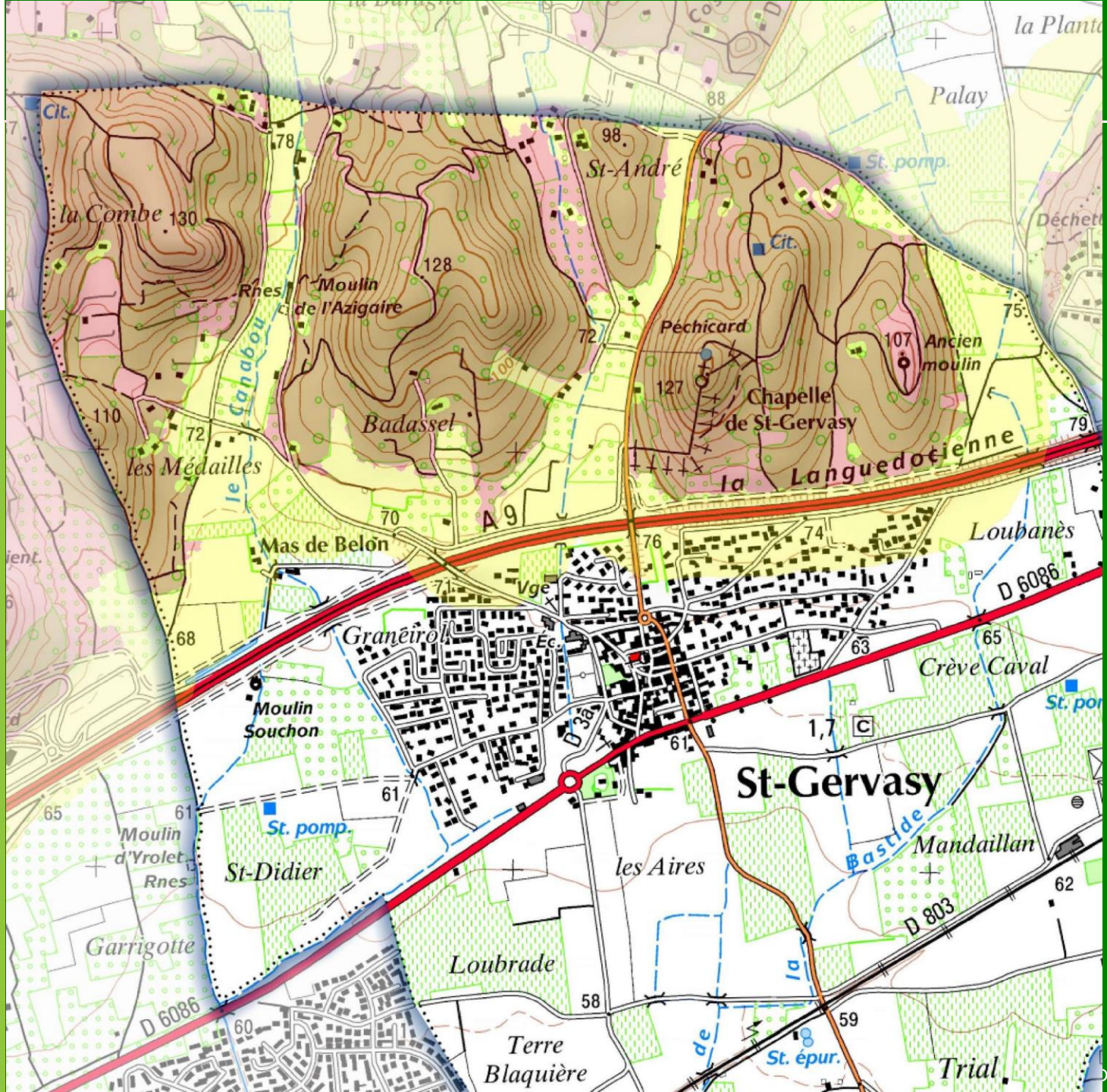

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

- qui débroussaille quoi ?

Office National des Forêts

OLD – Commune (Gard)

Cas général :

→ le propriétaire des constructions, chantiers et installations de toute nature,

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

Cas particuliers :

Dans les zones U des PLU :

le débroussaillement doit être réalisé sur la totalité de la parcelle concernée par le zonage OLD, qu'elle soit construite ou non.

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

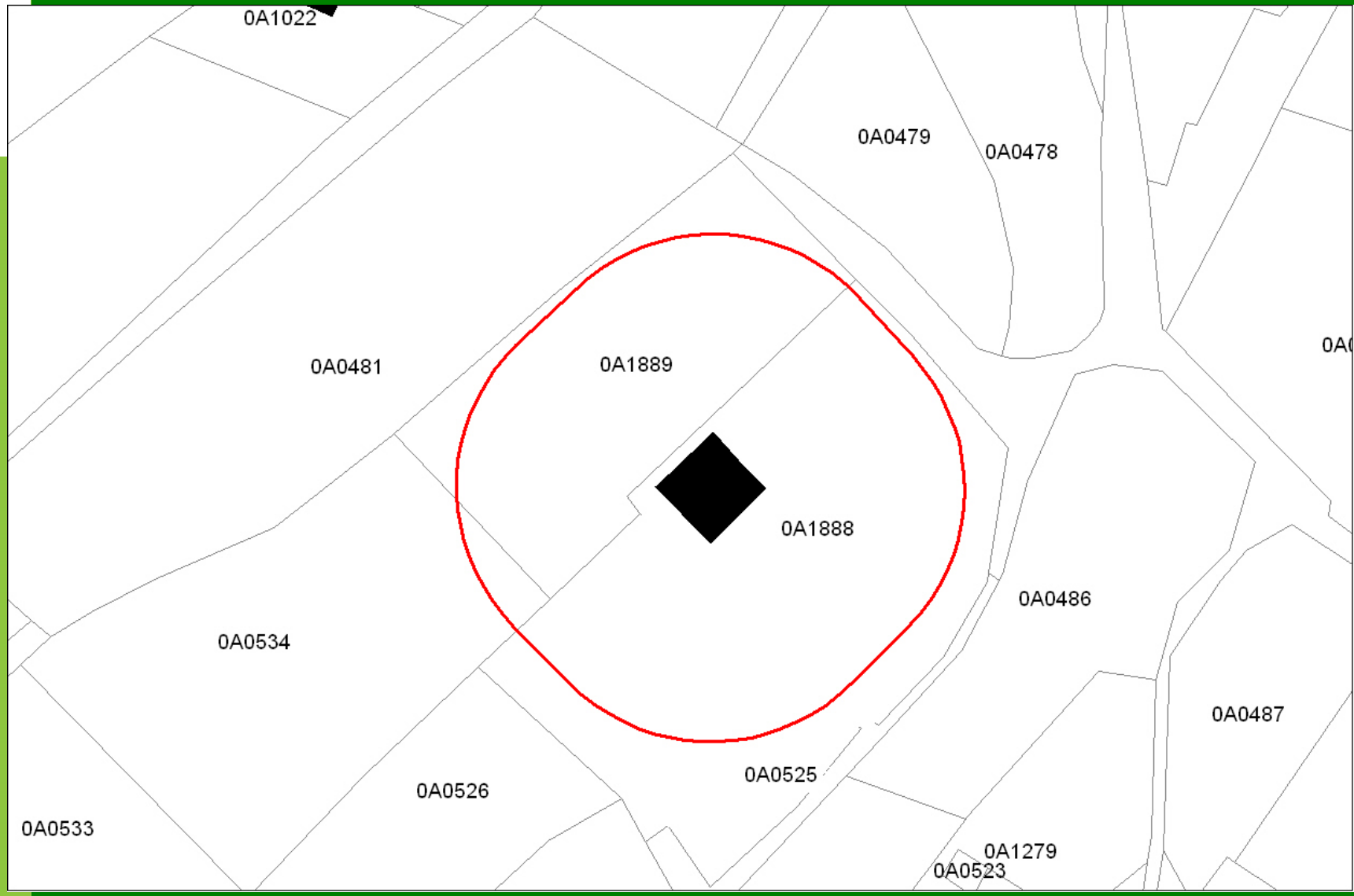

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

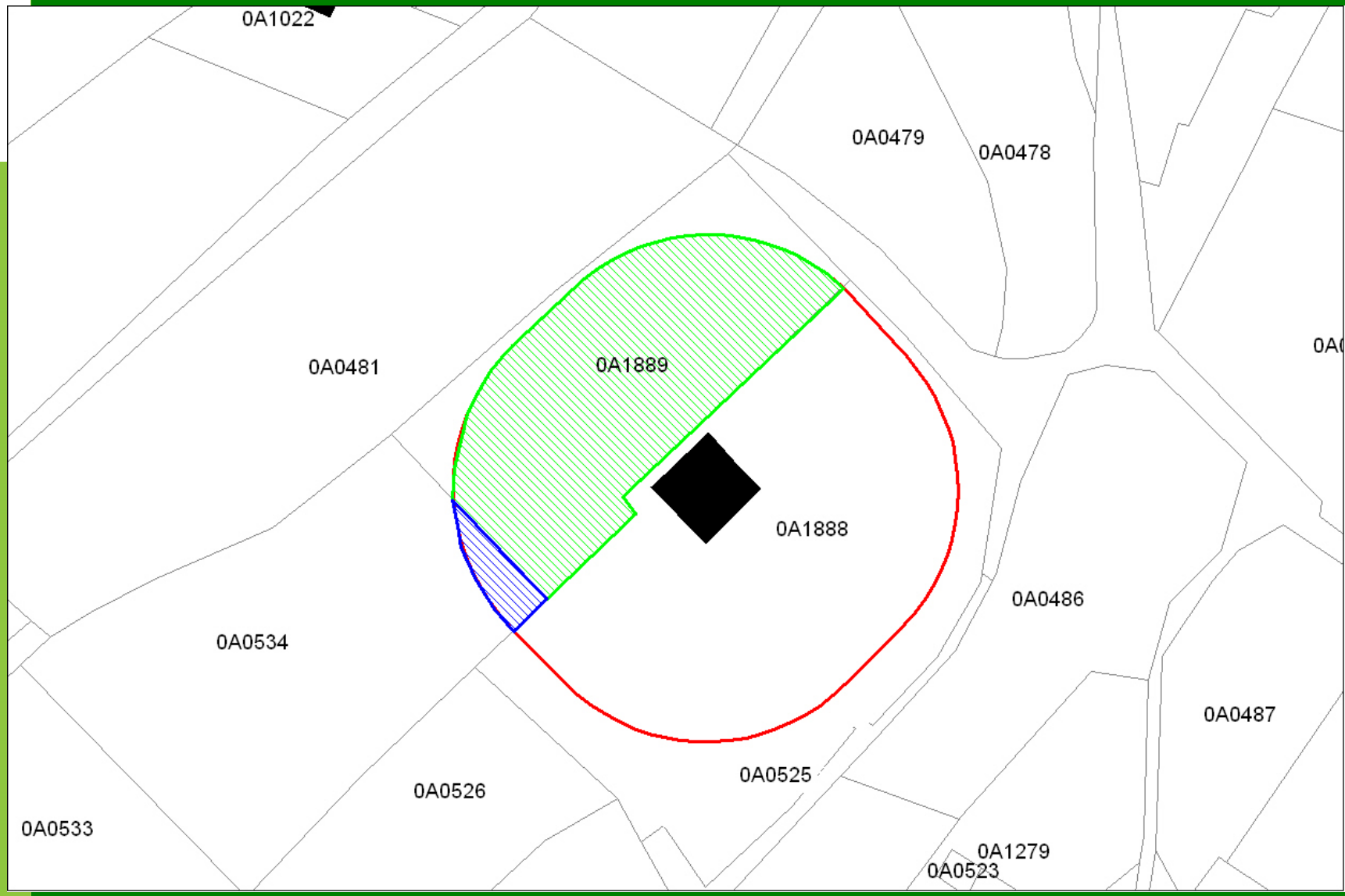

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

Superposition d'obligation

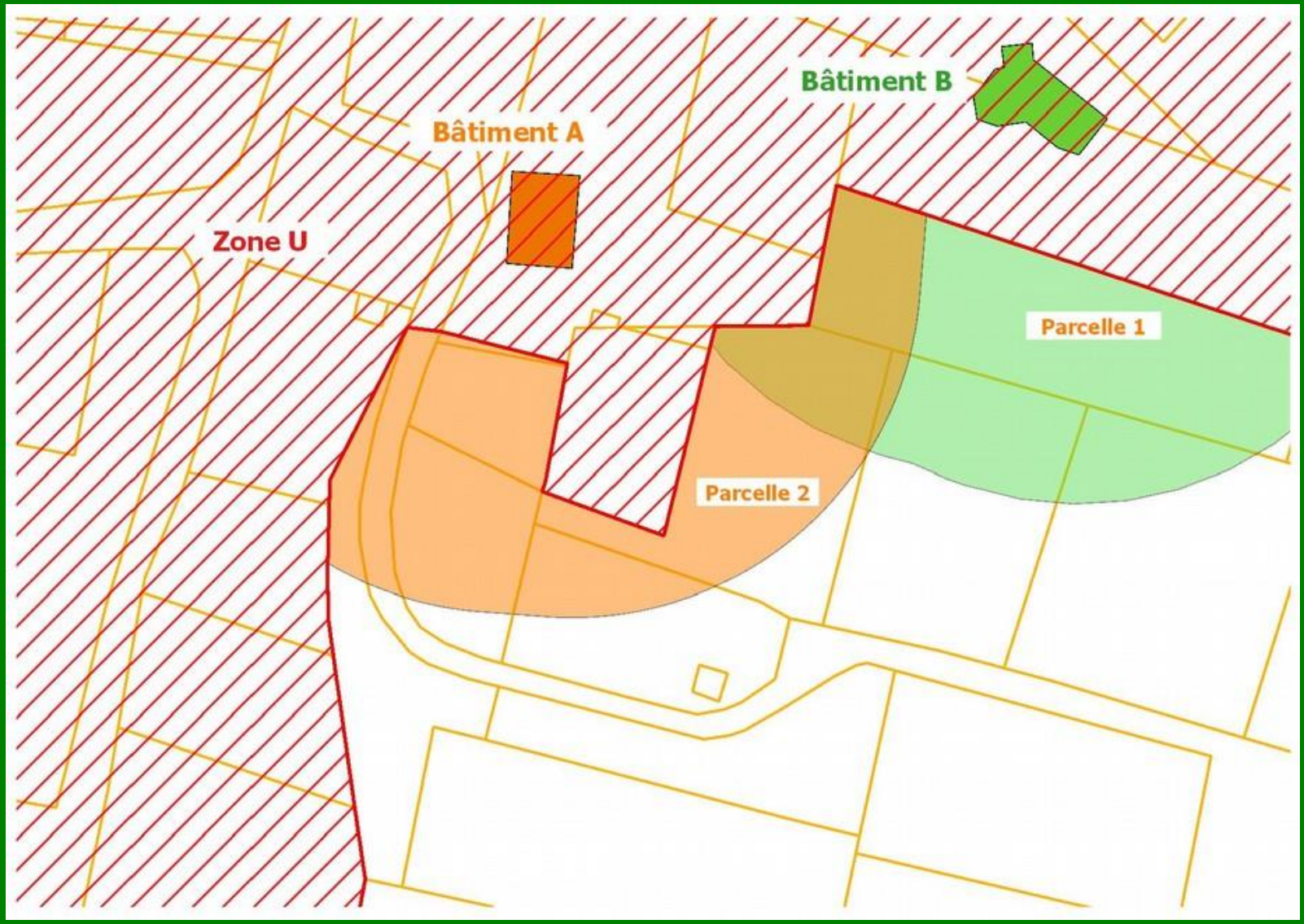

Office National des Forêts

OLD – Commune (Gard)

Superposition d'obligation

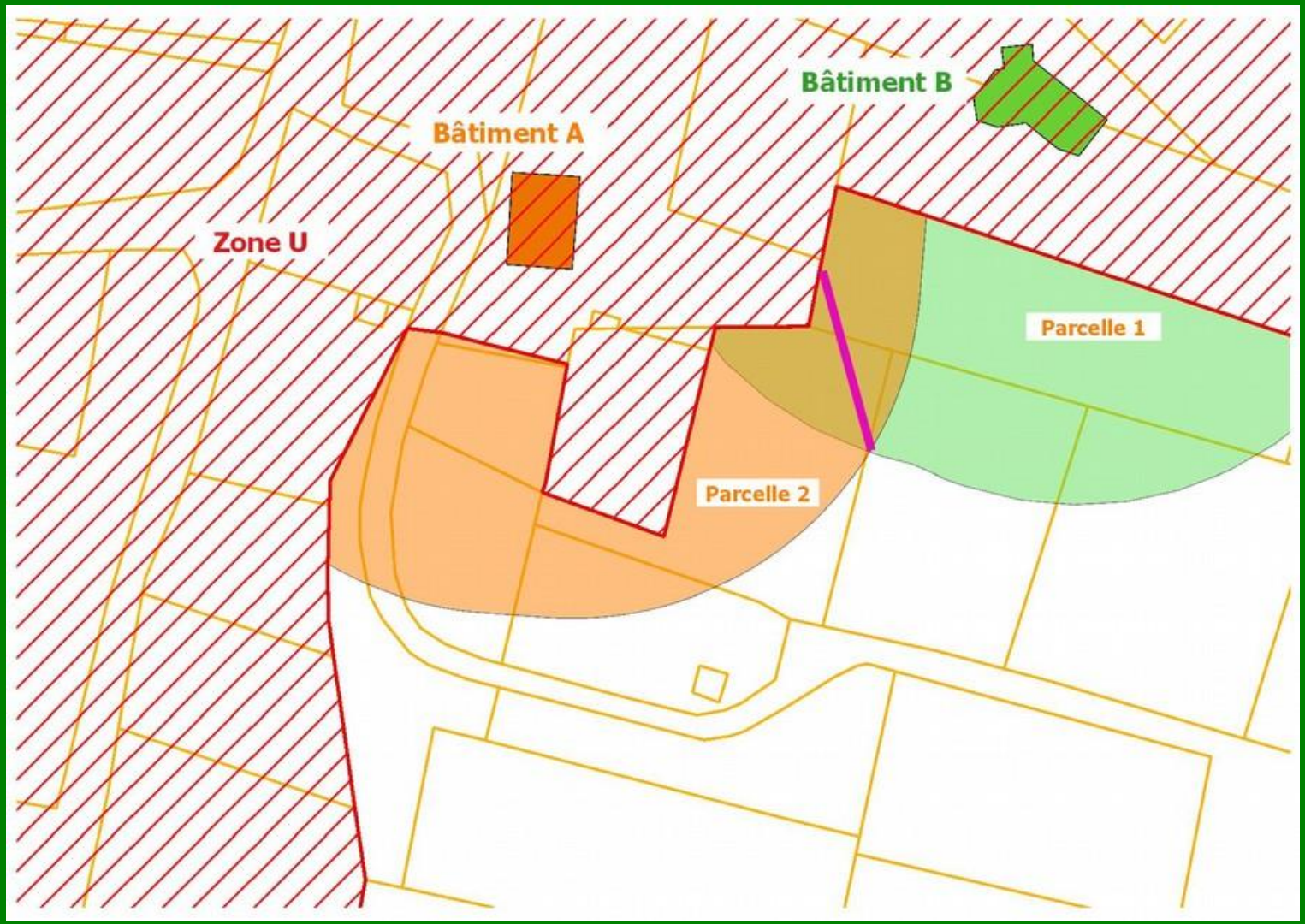

Superposition d'obligation

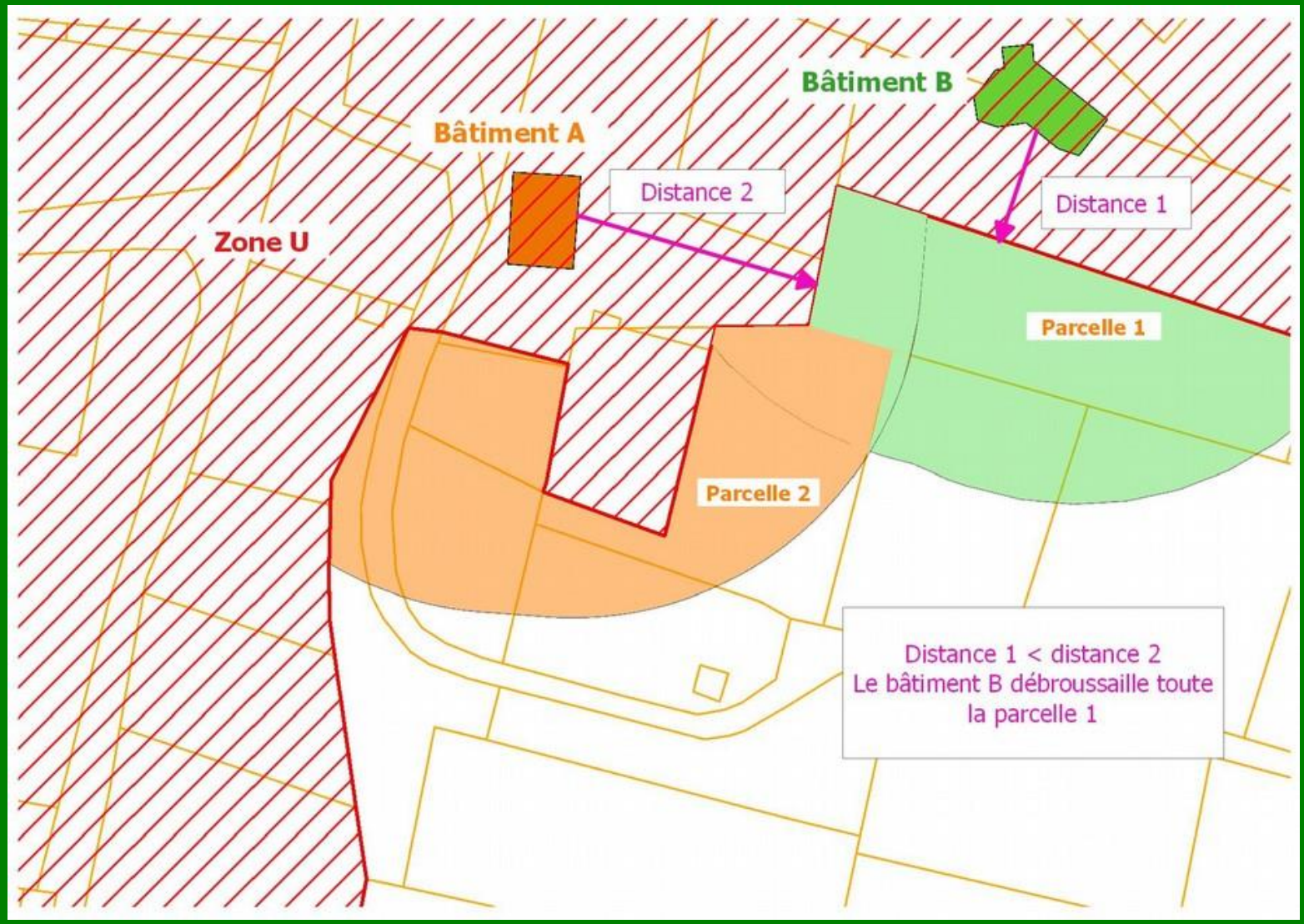

Bâtiment A
Route

OLD – Commune (Gard)

Les OLD doivent également être mises en œuvre par les responsables :

- des infrastructures de transport et de distribution d'énergie électrique

- des infrastructures de transport public (Vinci A9, DIR, Conseil Départemental, communes, SNCF, ...)

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

Propriétaire A écrit à B :

- Courrier RAR
- Délai réponse : 1 mois
- Si refus de pénétrer sur la parcelle ou non réponse = inversion de la charge du débroussaillement (en informer le maire)

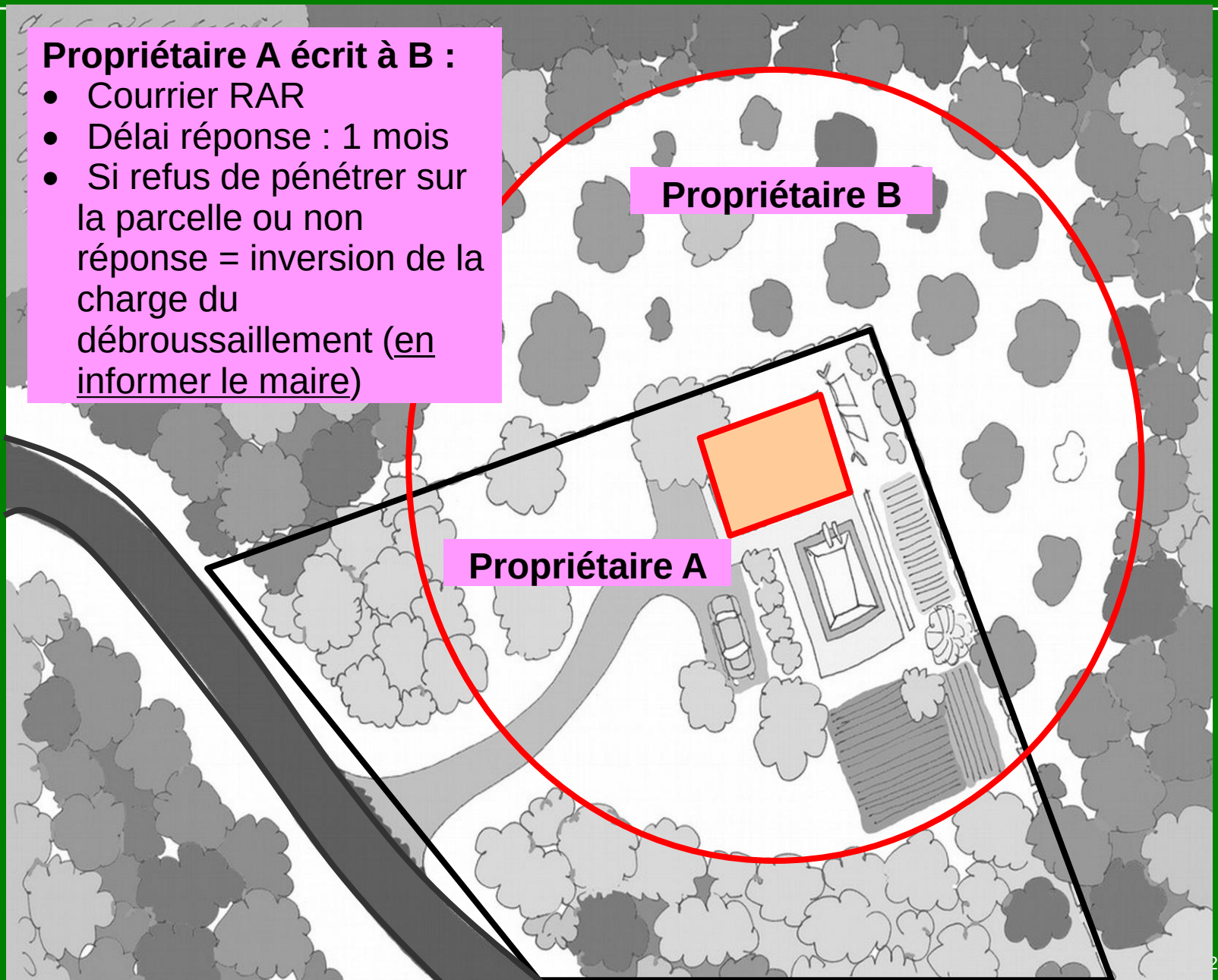

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

Pourquoi dois-je débroussailler chez le voisin à ma charge ?

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

1946 : un massif forestier

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

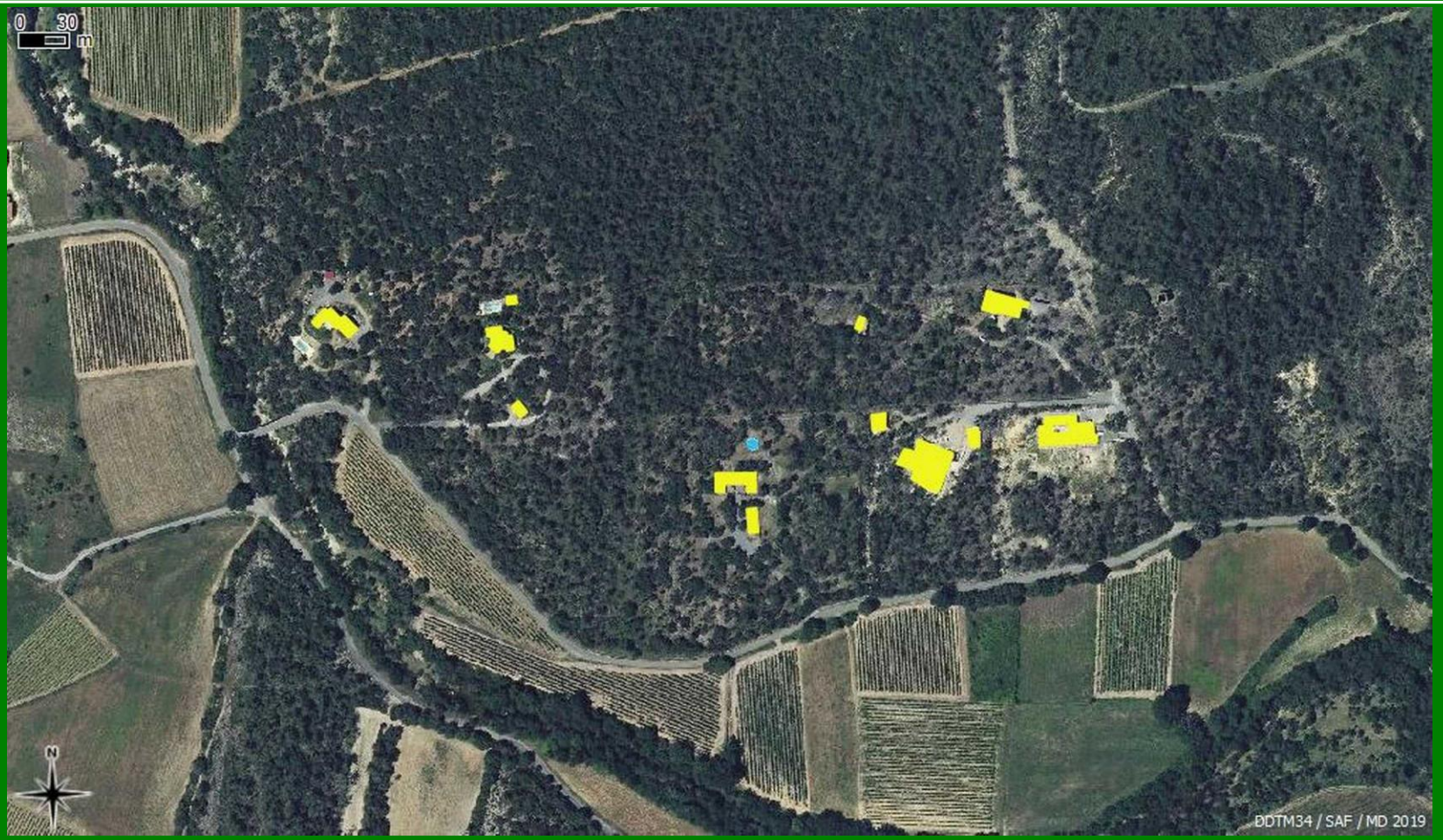

2018 : construction de maisons

→ Celui qui apporte l'enjeu crée le risque

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

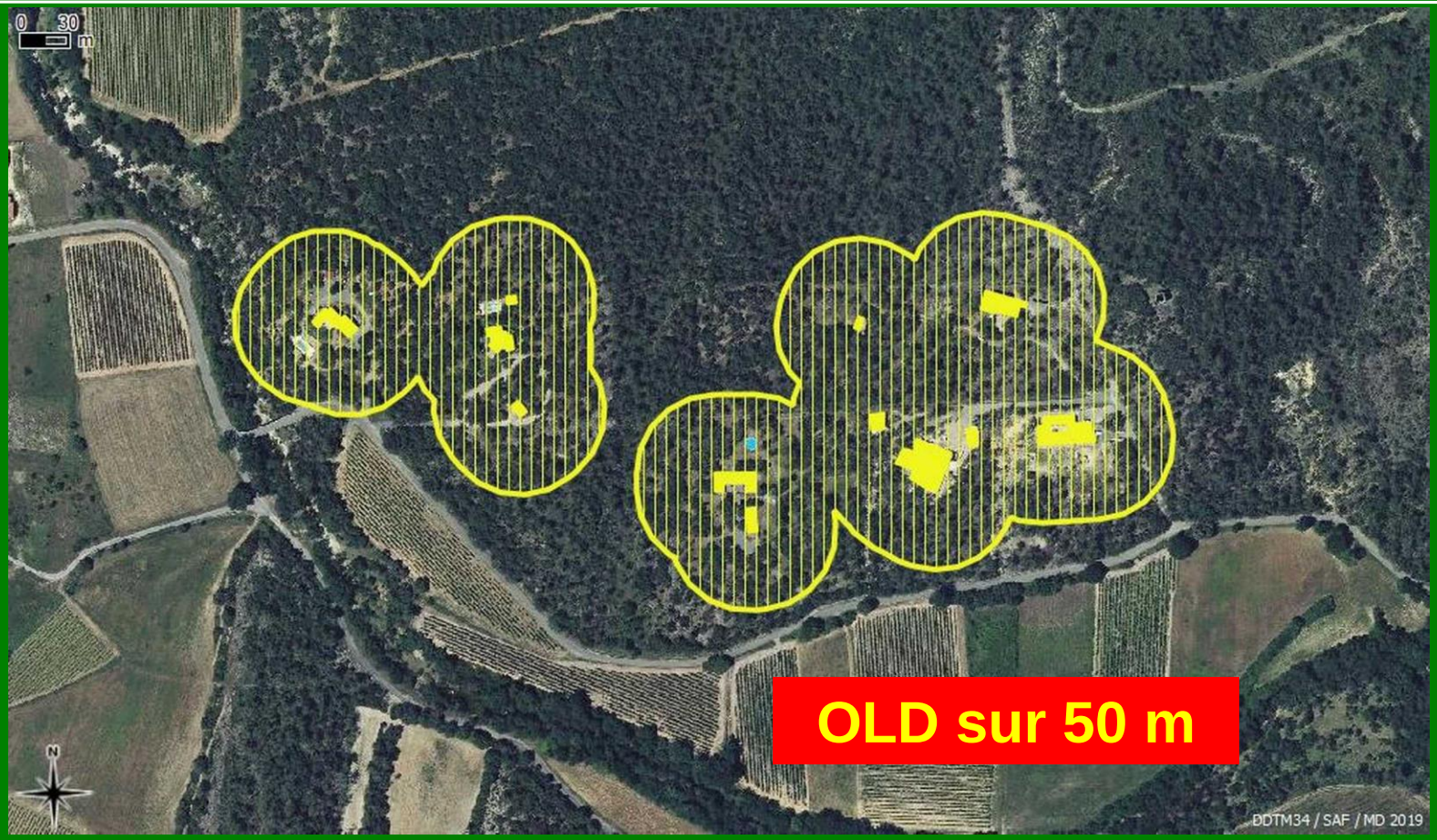

Celui qui crée le risque doit se protéger et débroussailler autour de sa construction

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté

OLD – Commune (Gard)

Départ d'un feu depuis une habitation

Débroussaillement = protection de la forêt

Office National des Forêts

OLD – Commune (Gard)

- quand débroussailler ?

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Tornac – Massillargues Attuech (Gard)

Les périodes les plus favorables pour réaliser les travaux : l'automne, l'hiver et le début du printemps (incinération possible)**.**

En moyenne, 1 feu de forêt sur 2 => origine accidentelle (source : Prométhée)

Risque d'incendie plus **lié aux conditions météorologiques** (vent, hygrométrie basse) qu'à la saisonnalité du phénomène.

Office National des Forêts

OLD – Commune (Gard)

Si vous faites intervenir une entreprise :

- Demandez à ce que le devis se base sur l'arrêté préfectoral du 08/01/2013
- Groupez-vous
- Sollicitez plusieurs entreprises

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

Exemples de travaux conformes de débroussaillement réglementaire en photos

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

Débroussaillement le long d'un lotissement (Caveirac)

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

Débroussaillement (Milhaud)

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

OLD – Commune (Gard)

Débroussaillement (Saint Maximin)

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté

OLD – Commune (Gard)

Débroussaillement (Crèche de Saint Privat des Vieux)

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

Les haies

Attention aux haies à essences très inflammables, conductrices du feu, à proscrire : cyprès, thuyas, mimosas, bambous, cannes de provence...

Privilégiez les haies d'essences locales et/ou peu inflammables : aubépine, lierre, vigne vierge, pyracantha…

→ Guide DFCI « sensibilité des haies face aux incendies de forêt sous climat méditerranéen », ONF. Téléchargeable sur internet.

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

- le contrôle des OLD

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

Deux procédures de contrôle complémentaires et indépendantes :

1

L'article L134-7 du Code forestier charge le **Maire** d'assurer le contrôle de l'exécution des OLD ;

Il doit, par la réalisation de travaux d'office le cas échéant, assurer la sécurité des personnes et des biens.

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

Office National des Forêts

2

Les articles L161-4 et R163-3 du Code forestier donnent pouvoir aux agents assermentés de rechercher, constater avec sanction le cas échéant, les propriétaires en infraction aux OLD.

L'ONF intervient sous convention comme mandataire de l'État.

OLD – Commune (Gard)

Calendrier

Réunion publique	Printemps année n
1er contrôle non verbalisant en cas de réalisation insuffisante des travaux de débroussaillement	Automne année n
2ème contrôle verbalisant le cas échéant	Printemps année n+1

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

Les sanctions

PENALES	ADMINISTRATIVES
Contravention : 135 €	Mise en demeure
Délit si non respect de la mise en demeure (30 €/m² non débroussaillé + astreinte)	Pourvoi d'office aux frais du propriétaire de l'habitation
	Amende administrative de 30 €/m² non débroussaillée

Franchise supplémentaire de 5000€ imposée
par l'assurance en cas de sinistre
et non débroussaillement (Art. L.122-8 du code des assurances)

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

GRABELS 20 septembre 2007

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

GRABELS 15 octobre 2007

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

Merci.

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

Mot clé **« Débroussaillement Gard »** dans la barre de recherche **Internet**

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

OLD – Commune (Gard)

Contacts Unité Forêt de la DDTM du Gard :

ddtm-sef-foret@gard.gouv.fr

04 66 62 66 16

Office National des Forêts